

7th CONF ODP - Nanterre 2007 27 Novembre 2007

Atelier : AXE TERRITORIAL

Y -t- il des facteurs territoriaux ici conditionnent le participation ?

Peut -peut-on les dépasser ? La démocratie participative peut-elle sortir du quartier ?

Contribution de :

Giovanni Allegrettos - architecte-Urbaniste et Chercheur auprès de Centro d'Études Sociales de l'Université de Coimbra - Portugal

Souvent, même ceux qui critiquent les processus participatifs considèrent qu'un des facteurs positifs concerne la question de la division du territoire; car cela permet à chaque zone de bénéficier des résultats positifs de l'expérimentation en termes de priorité que les Administrations s'engagent à se réaliser dans chacune d'entre elles. En même temps, la division du territoire concernés par un processus participatif en plusieurs zones plus petites permet de construire une architecture de procédurale de plus grande proximité et en cohérence avec le contexte global, en garantissant à chaque citoyen un accès plus facile aux espaces de débat et de décision publique et un approfondissement des thèmes traités.

Cependant, comme l'a justement montré le sociologue Marcelo Lopes de Souza (1997, 2000), "facteur-espace" est important dans les processus participatifs et dans le développement social; mais ce facteur-espace peut aussi représenter un élément d'« exclusion » ou générer des phénomènes corporatistes, qui réduisent les bénéfices des processus et les "auto-ghettisent", enferment individus et communautés à l'intérieur de discussions sur des éléments d'importance secondaire.

Ma contribution concerne l'évaluation de la part des facteurs " territoriaux" (liés non seulement à l'espace, mais aussi à la société qui l'occupe et au type d'institutions qui le gouverne) sur le résultat des processus participatifs par rapport à l'autonomie financière des différents territoires et l'organisation des réseaux sociaux qui les peuplent.

On va parler de quelques exemples de processus participatifs entravés par une sous-évaluation du facteur-espace (dans sa dimension symbolique); et d'autres qui concernent des collectivités territoriales de grande échelle qui ont cherché à proposer des processus participatifs mais qui se sont heurtés à la question de la taille et à la nécessité de respecter les principes de subsidiarité dans leurs rapports avec les organismes locaux de niveau inférieur.

Ma contribution sur l'idée d'espace comme « réseau » se terminera par une réflexion sur les types de défis que la considération des facteurs spatial-territoriaux posent aux processus participatifs, en particulier en ce qui concerne l'articulation de nouveaux droits (par exemple, le droit à la ville) et la vérification des réelles volontés politiques qui sont le moteur de ces processus.

Parfois, en effet, le choix d'espaces « intimes » (réduits) d'expérimentation est juste une façon pour la classe dirigeante de masquer sa méfiance vis-à-vis des habitants, acceptés comme co-décisionnaires seulement dans des domaines limités de décision et peu impliqués sur les choix stratégiques qui peuvent forger le développement du territoire à moyen et long terme.